L'Echo de Manitoba

JEUDI, 17 FÉVRIER, 1898

LE SENATEUR BERNIER.

M. le sénateur Bernier, dans une lettre écrite à "La Vérité" se permet de dire qu'il est du devoir de la population française du Manitoba, d'appuyer M. Hugh John Macdonald, aux prochaines élections locales.

C'est-à-dire que notre sénateur prend sur lui, de conseiller le vote catholique pour les torys.

En voilà une bonne !

1o Sir Charles Tupper vient à Winnipeg, dans le but de soulever le fanatisme religieux contre nous; on n'a pas encore oublié son appel au fanatisme lorsqu'il s'écria, dans une grande assemblée à Winnipeg: "Electeurs de Winnipeg! iriez-vous voter pour mettre à la tête du gouvernement, un français catholique ?"

2o M. Hugh John Macdonald s'enrhume à proclamer à travers la province, que la question des écoles ne fait plus partie de leur programme politique.

3o Le "Nor'-Wester"—l'organe accrédité des conservateurs—écrit article sur article, corroborant et endossant l'assertion de M. Macdonald.

4o M. R. P. Roblin, l'élu d'une circonscription métisse-française et le chef de la députation tory, tape sur le gouvernement Greenway parce que ce dernier permet l'enseignement du français, dans nos écoles.

Et M. Bernier témoin de tous ces délits politiques, se sent encore le courage d'acclamer les chefs conservateurs !

Est-il logique notre sénateur ?

Nous n'avons pas à faire l'histoire politique de ce monsieur.

Il nous suffirait de faire mention des luttes que M. Bernier fit à Carillon, et du succès qu'il remporta à Québec, aux dernières élections générales, pour démontrer le prestige politique dont il jouit.

Le rôle de dictateur qu'assume M. Bernier, nous oblige de dire ce qui précède.

Nous continuerons maintenant, à faire comprendre aux électeurs métis-français catholiques, le danger qu'il y aurait à suivre la ligne de conduite que M. Bernier voudrait leur tracer.

Il est évident que dans les présentes circonstances, le devoir des catholiques, est tout tracé par Léon XIII, qui, dans son admirable encyclique, ordonne que nous nous servions de la prudence, et de la modération pour obtenir les plus grandes concessions possibles, de ceux qui constituent l'autorité.

Or, ne serait-ce point chercher à irriter, contre nous, ceux que la loi investit du pouvoir de nous porter secours, que de solidifier la population catholique contre eux ?

Ne serait-il pas plus rationnel de conseiller à la minorité de se tenir à l'écart pour le moment, et de rester entièrement neutre relativement à la politique provinciale ?

Nous n'aurons point d'élections générales, pour la province, avant deux ans.

Dans l'intervalle, nous ne voyons aucune objection à grouper notre population et à rétablir l'harmonie parfaite dans les rangs de la minorité, mais non pas en faveur d'aucun parti politique local.

Fortifions-nous afin de prendre du poids et de commander une influence dont nous avons tant besoin et qui pourrait nous être de la plus grande utilité, dans un temps assez rapproché.

Préparons-nous à placer de bons candidats catholiques dans chaque circonscription française. Il nous en reste encore quatre: LaVerandrye, Carillon, Saint-Boniface et Woodlands.

Avec de l'entente on pourrait peut-être réussir à remporter Morris, malgré que la grande majorité dans cette dernière division électorale soit anglaise protestante.

Ce qui nous donnerait cinq députés catholiques à la chambre locale.

En plaçant à leur tête, un homme d'expérience, un homme de vrai mérite et possédant les connaissances et le rouages de la politique, doué en même temps d'une force de caractère et d'une indépendance qui le mettraient à l'abri des tentations du gain, le succès de notre cause serait facile.

Pour atteindre ce but, il nous faudrait d'abord commencer sans retard, l'organisation de la campagne; puis faire comprendre à nos comtés métis-français, le danger d'élire un protestant; la nécessité de se débarrasser des traîtres, qui, après s'être faits élire, par mille fausses promesses, n'ont point craint de dénoncer le gouvernement Greenway, parce que celui-ci avait permis et permet encore, l'enseignement de notre langue française dans nos écoles.

Cette suggestion nous est dictée par l'intérêt que nous portons à la cause que nous avons tous entrepris de défendre, et dont le succès nous comblerait de joie et de bonheur.

Que chacun donc, se fasse un devoir de pratiquer le désintéressement et d'oublier les rancunes de parti, et nous serions grandement déçus, si avant deux ans, la minorité n'était pas en pleine jouissance de ses droits légitimes.

N'oublions jamais que pour conduire notre cause à bonne fin, le Pape nous enjoint d'observer les conseils de la prudence et de la modération.

"LE MANITOBA."

Notre confrère, en accusant réception de L'ECHO, nous dédie, du premier coup, une colonne et demie de sa prose.

Il commence d'abord par nous faire quelques légers reproches en ces termes:

"Dans son prospectus L'ECHO DE MANITOBA ne dit cependant pas un mot de la question scolaire, qui est la question capitale dans le moment pour nous, catholiques du Manitoba."

Puis en bon ami, il nous prévient que nous sommes en grand danger de nous égarer:

"Le confrère," dit-il, "nous semble en grand danger de s'égarer quand il dit: ...... Pour bien comprendre cette illustre lettre et en apprécier sa juste portée, il faut surtout savoir lire entre les lignes......"

Nous laissons au lecteur de juger de la bonne foi du "Manitoba."

Voici ce que nous disions dans notre premier numéro:

"Sa sainteté ajoute que rien "dans l'affaire des écoles, ne devra "se faire sans le concours des "évêques. Il serait superflu de "dire que nous nous soumettons "cordialement à la volonté de l'Il-"lustre Vieillard du Vatican, vo-"lonté si bien exprimée dans sa "lettre encyclique.

"Notre journal se fera un "DEVOIR SACRÉ d'en défendre "les principes et de se conformer à "la direction qu'elle comporte.

"Une nouvelle ère s'ouvre pour "nous, catholiques du Canada. Le "Pape a parlé; que sa sainte vo-"lonté soit faite!"

Est-ce assez clair ?

Relativement au danger auquel nous sommes exposés, nous n'avons qu'à mettre ce que nous avons écrit et ce que voudrait nous faire dire ce bon journal:

Ce que Nous Avons Dit:	Ce que Nous Fait Dire "Le Manitoba."
Certains journaux protestants se sont permis de *faire des commentaires* à *leur point de vue, sur l'encyclique,*mais pour bien comprendre cette illustre lettre et en apprécier sa juste portée, il faut surtout, savoir lire entre les lignes. En effet, les corollaires qui en découlent sont bien plus instructifs que voudrait admettre certaine presse.	...., mais pour bien comprendre cette illustre lettre, etc., etc.

C'est-à-dire que "Le Manitoba" a tronqué, de propos délibéré, toute une partie de notre phrase, pour en changer complètement le sens.

Quelle analogie peut-il y avoir entre CERTAINE PRESSE et le mandement de Mgr Bégin ?

Allez, confrère, continuez à tronquer nos articles et en changer le sens. Vous ne pourrez que convaincre de plus en plus, l'opinion publique sur la nécessité qu'il y avait de publier L'ECHO.

Il est certain que rien au monde ne pourrait nous faire consentir à adopter de tel procédé pour chercher à confondre un adversaise; parce que notre devise est: "TOUT DROIT."

L'ASSOCIATION LIBERALE FRANCAISE.

Un petit nombre, seulement, des membres de cette association, ont répondu à l'appel convoquant une assemblée pour le 9 courant.

D'abord, l'avis était insuffisant; ensuite le local où la réunion devait se faire, avait été détruit par un incendie, et le nouvel endroit qu'on avait choisi, était très peu connu des membres, et bien difficile à trouver.

De plus, le secrétaire de l'association, pour des raisons valables, ne put s'y rendre.

En vue de toutes ces difficultés, et en vue surtout de l'importance des quelques sujets qu'on devait traiter, les membres présents jugèrent à propos d'ajourner l'assemblée au samedi 26 courant à 2 heures p. m., à l'Albert Hall, audessus de l'ancien magasin de M. Chabot, rue Main, vis-à-vis l'hôtel de ville.

Cette assemblée a été convoquée pour prendre en considération une question qui intéresse la population métisse-canadienne-française, au plus haut degré.

Il est donc très important qu'on s'y rende en grand nombre.

"LA VERITE."

"La Vérité" trouve que notre journal est de trop; et pourtant si elle était au courant de tous les faits, "La Vérité" changerait bien vite d'opinion.

Nous citerons un seul fait:

"Le Manitoba," dans son numéro du 9 courant, publie un article sur la colonisation, dans lequel il conseille à nos colons canadiens, d'aller s'établir *dans les environs de* Whitemouth; c'est-à-dire dans un pays où les lièvres crèvent par la famine.

"La Vérité" conviendra avec nous, qu'il est de la plus grande urgence—en vue d'attirer l'immigration—de placer nos colons, dans un district où ils peuvent progresser.

Il n'y a rien de plus nuisible à la colonisation que d'envoyer les cultivateurs, dans un endroit où il leur sera impossible de faire leur vie.

M. Tardivel a visité notre province et comprend comme nous, la nécessité d'encourager l'émigration française en aidant à nos colons à se procurer des terrains arables.

Donc la nécessité de la publication d'un journal bien renseigné et qui puisse guider, par ses connaissances du pays, les colons dans le choix de leurs homesteads.

L'espace et le temps nous manquent aujourd'hui pour nous étendre sur ce sujet. Nous y reviendrons et nous espérons pouvoir convaincre "La Vérité," que notre journal est non seulement utile, mais qu'il est même nécessaire.

EXPLICATION.

Dans notre premier numéro prospectus, nous avions fait entendre que nous livrerions à la publicité, une certaine lettre qui mettrait au jour, l'intrigue qu'on nous avait montée, pour empêcher la publication de L'ECHO.

Depuis, cependant, notre sollicìteur nous a conseillé de ne point livrer cette lettre à la publicité avant que le procès, dont cette conspiration devient la base, s'instriuse.

Nos lecteurs seront alors mis au courant de toute cette triste affaire.

L'ADMINISTRATION.

Nous avons reçu un grand nombre de lettres et de correspondances, nous félicitant sur le ton et l'apparence de "L'ECHO DE MANITOBA."

Le manque d'espace et notre modestie nous interdisent la publication des compliments flatteurs qu'on a voulu nous offrir, et pour lesquels, on voudra bien le croire, nous sommes très reconnaissants.

Ces marques d'appréciation sont bien propres à stimuler notre courage et notre énergie.

Nous ne pouvons cependant résister à la tentation de publier les quelques vers qui suivent et qui nous ont été adressés par un de nos admirateurs; vers inspirés par notre devise:

"Tout Droit."

"Tout droit!" Devise noble et grande et qui résonne
Comme un joyeux coup de clairon,
Salut, tu nous manquais, jusqu'à présent personne
N'osait te mettre à son blason.

Nos preux t'aimaient, tes mots brillaient sur l'oriflamme
Qui les précédait au combat,
Le faible en te lisant retrouvait un peu d'âme,
Et redevenait bon soldat.

Au front de ce journal, aujourd'hui, l'on te grave
Pour qu'il puisse vivre longtemps,
Fais qu'il reste toujours: juste, loyal et brave;
Qu'il soit le type des vaillants.

Oh! les luttes viendront après les accalmies,
Avec les lâches trahisons,
Le monde est ainsi fait, il faut des infamies,
Pour contenter les passions!

Tu guideras l'essor, Devise magnanime
De ceux qui te gardent leur foi,
Pour qu'ils ne roulent pas au bourbier de l'abîme,
Pour qu'ils aillent toujours tout droit.

OSERONT-ILS ?

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'il est rumeur que le sénat a l'intention de rejeter le bill ayant rapport à la construction de la voie ferrée du Klondyke.

Il ne manquerait plus que cela pour aliéner, contre l'opposition, le peu de conservateurs qui restent dans le Manitoba et le Nord-Ouest.

SIGNIFICATIF.

Le correspondant du "Soleil" adresse à ce journal le télégramme significatif, qui suit:

Ottawa, 4 février.—Comme je vous le télégraphiais tantôt, Mgr Langevin est à Ottawa, M. Télesphore Rochon, inspecteur des écoles du Manitoba, est aussi à Ottawa. Je crois maintenant pouvoir dire que leur présence simultanée dans la capitale n'est pas accidentelle et a quelque rapport avec la question scolaire. Il n'y aurait rien de surprenant si, d'ici à quelques semaines, on apprenait que M. Greenway avait consenti à faire de nouvelles concessions, de nature à donner satisfaction aux catholiques de là-bas.

Le moment ne pourrait être plus favorable. Je constate que l'encyclique a eu un excellent effet parmi la députation protestante. Plusieurs députés de l'Ouest me disent que le ton modéré et conciliant de la lettre du St Père a désarmé ceux de leurs électeurs qui avaient des prétentions contre la cour de Rome et ce qu'ils appelaient son ingérence dans les affaires politiques du Canada.

La lettre circulaire de Mgr Langevin est aussi écrite dans un ton très modéré, de même que l'article du "Manitoba" sur la question, article inspiré par Sa Grandeur, assure-t-on. Toutes ces circonstances rapprochées les unes des autres font croire à une solution amicale de la difficulté par les autorités manitobaines mêmes.

TELEGRAMME.

Ottawa, 10 fév.—Le parti libéral s'est assemblé en caucus ce matin sous la présidence du vieux vétéran, M. Sciever. La réunion a été des plus enthousiastes et des plus harmonieuses.

L'entrée de Sir Wilfrid et des autres ministres dans la salle a été saluée par de vifs applaudissements.

Le but principal du caucus était de discuter en famille certaines questions d'économie interne du parti et un peu aussi le chemin de fer du Yukon. Plusieurs députés ont exprimé leurs vues et la politique du gouvernement a été approuvée à l'unanimité.

AVIS AUX CHERCHEURS D'OR.

Seattle, 12 février.—Le vapeur Utopia arrive d'Alaska, et rapporte le décès de quatre personnes mortes à Skagway par les suites de la famine et des privations de tout genre.

Epouvantable Drame

UNE BELLE-MERE TUE LA FILLE DE SON MARI

S'attaque a ce dernier et essaie de se detruire

New York, 9 fév.—La jalousie d'une belle-mère vient d'être la cause d'un drame épouvantable à Brooklyn, drame dans lequel une jeune fille de dix-sept ans a perdu la vie.

M. William W. Place habite au No. 598 rue Hancock. C'est un agent d'assurance très à l'aise et âgé de 47 ans. Sa seconde femme, Martha, est âgée de 37 ans. Ida Place, fille du premier lit, habitait avec son père et sa belle-mère.

Hier soir, à six heures, M. Place rentrait chez lui comme d'habitude. Il se trouvait, en ouvrant la porte, en face de sa femme, armée d'une hachette, et dans un état de surexcitation immense. Celle-ci s'élança sur lui sans dire un mot et le frappa avec la plus grande violence au front. Puis, Mme Place s'enfuit